**Licence de Philosophie à distance**

**Paris Nanterre**

**Vademecum**

**Présentation :**

Philosophie à distance (EAD)

La Licence de Philosophie offre sur trois ans :

- **un parcours d’ensemble de la tradition philosophique** et de ses prolongements actuels, dans un souci d’ouverture disciplinaire (sciences humaines, Lettres…) ;

- **une découverte des grands domaines de la philosophie** (de la philosophie antique à la métaphysique contemporaine en passant par l’éthique, l’esthétique, l’épistémologie et la philosophie politique) ;

- **une initiation à des questions vives du monde contemporain** (philosophie et éthique de l’environnement, philosophie du genre, etc.).

**Du point de vue tant du contenu que du statut, il n'existe qu'une seule licence de philosophie. Un étudiant qui valide sa licence de philosophie à distance obtient exactement le même diplôme qu'un étudiant qui valide la licence en présentiel.**

**Les spécificités principales de l’EAD :**

**-** Un tutorat en ligne pour les trois niveaux assuré par un étudiant avancé.

- Des forums pour que les étudiant.e.s échangent avec les enseignants et entre eux.

- Un lien avec l’enseignant de chaque E. C. : minimalement et dans tous les cas, un devoir facultatif et sa correction ainsi que des réponses aux questions sur le forum de l’ E. C. ; parfois une animation de forum plus intense (proposition de ressources en ligne, de rencontres pour une classe à distance via le dispositif « Big Blue Button »,… ) et/ou un stage possible en « présentiel » (les stages sont des séances de 2h, organisées le samedi, pendant lesquelles vous pouvez rencontrer l’enseignant responsable du cours, pour travailler sur un exercice, poser des questions auxquelles le tutorat n'a pas pu répondre, etc.).

Quelques réponses à quelques questions possibles :

- Les trois parcours jusqu’ici existants (Philosophie, Philosophie et Sciences Humaines, Philosophie et Anglais) disparaissent cette année au profit d’un parcours unique (au sein duquel il sera cependant possible de choisir pendant les trois années de licence un à deux EC de Sciences Humaines par semestre, parmi d’autres choix possibles).

- Nous sommes parfois interrogés sur le nombre d’heures de travail nécessaires pour suivre la licence dans de bonnes conditions. Il est impossible de répondre précisément. La licence demande autant de travail à distance qu’en présentiel. Puisque cette interrogation est le plus souvent formulée par des personnes souhaitant la suivre en même temps que d’autres études ou qu’une occupation professionnelle – ce à quoi la licence de philosophie EAD se prête parfaitement, son succès de ce point de vue en témoigne – la précision suivante est importante : tout EC validé est conservé. Il est donc possible d’aménager son temps et de valider une année de licence en se réinscrivant deux années effectives (voire plus).

**Inscriptions :**

**- Quand s’inscrire ?**

1. Pour la L1, sur **parcoursup**:

Campagne d’inscription : **du mercredi 22 janvier 2020 au jeudi 12 mars 2020**

Calendrier de la phase complémentaire – **attention cette phase complémentaire n’est proposée que s’il reste encore des places vacantes** :

**La phase complémentaire se déroule du 25 juin au 13 septembre 2020 à 23h59 (heure de Paris)**.

A noter : les candidats peuvent formuler des vœux jusqu’au 10 septembre 2020 à 23h59 (heure de Paris).

La phase complémentaire offre aux candidats la possibilité de formuler des nouveaux vœux pour des formations qui ont des places disponibles. C’est une réelle opportunité, en particulier pour les candidats qui n’ont pas encore reçu de proposition d’admission.

La phase complémentaire s’adresse à tous les candidats inscrits sur Parcoursup **et même à ceux qui ne l’étaient pas jusqu’ici**.

Elle concerne en priorité les candidats qui n’ont pas reçu de proposition d’admission en phase principale : les candidats qui n’ont reçu que des réponses négatives à leurs vœux au 19 mai 2020 et les candidats « en attente » pour tous leurs vœux.

Les candidats qui ont déjà accepté une proposition d’admission en phase principale peuvent faire de nouveaux vœux en phase complémentaire dans des formations qui les intéressent davantage et qui ont encore des places disponibles.

Les candidats inscrits sur Parcoursup qui n’ont pas confirmé de vœux au 2 avril 2020 et **les candidats qui ne se sont jamais inscrits sur Parcoursup peuvent également participer à la phase complémentaire** (ils devront alors s'inscrire sur Parcoursup).

A noter : A l’exception des candidats des lycées français à l’étranger (réseau AEFE), les candidats dont les études en France sont soumises à l’obtention d’un visa en raison de leur nationalité et qui n’en disposent pas le 25 juin 2020, ne peuvent pas formuler de vœux pendant la phase complémentaire.

A savoir : la phase complémentaire ne permet pas à un candidat de formuler un vœu pour une formation pour laquelle il a déjà formulé un vœu en phase principale.

**2. Pour la L2 et la L3 : sur Ecandidat du 9 avril au 12 mai. Aucune période complémentaire**

**- A quel niveau s’inscrire (L1, L2 ou L3) ?**

Un.e étudiant.e peut bien sûr s’inscrire en L1 après le bac (par le biais de Parcoursup).

Les cas de reprises d’études sont nombreux. Deux principes : 1) si l’on n’est pas sûr du niveau auquel s’inscrire, il faut faire des inscriptions différentes, à chaque niveau envisagé, car la commission pédagogique n’a pas la faculté de réorienter vers le niveau qui convient si une demande d’inscription n’y a pas été faite (l’on s’expose donc à un refus sec si l’on n’a pas pris cette précaution) ; 2) la commission est souveraine.

 **Il est demandé, en cas de candidatures à des niveaux multiples, de l’indiquer dans chaque lettre de candidature déposée à chaque niveau.**

La commission étant souveraine, ses décisions se font au cas par cas. Cela dit, elle se donne quelques principes pour s’orienter. En prendre connaissance vous permettra d’ajuster vos demandes d’inscription :

L’inscription en L3 est accordée aux étudiant.e.s des classes préparatoires littéraires ayant obtenu leurs ECTS à l’issue de la khâgne ; elle l’est aux étudiant.e.s des classes préparatoires commerciales à l’issue d’une deuxième année validée à la condition de l’obtention de bons résultats en philosophie pendant la formation et/ou aux concours.

L’inscription en L3 est généralement accordée aux étudiant.e.s titulaire d’un CAPES ou d’une agrégation de l’une des disciplines « Lettres et Sciences Humaines » (ou d’une agrégation du supérieur en Droit ou Sciences politiques).

Exceptionnellement, l’inscription en L3 peut être accordée à des étudiant.e.s ayant validé un M2 (voire un M1 dans l’hypothèse d’un dossier pluridisciplinaire extrêmement solide en Humanités**)** dans l’une de ces disciplines, voire dans des disciplines scientifiques, ou des formations de sciences sociales, ou encore titulaires d’un diplôme d’ingénieur ou d’un doctorat. Il revient alors à l’étudiant.e de démontrer précisément dans sa lettre de candidature qu’il ou elle a suivi et validé de manière régulière et significative durant ses études des enseignements de philosophie et/ou dans des domaines connexes (histoire des idées, « théorie », épistémologie, esthétique,…). Dans tous les cas, le souci d’une formation approfondie peut conduire à privilégier une inscription en L2.

L’inscription en L2 est accordée à toute personne ayant validé un M1 (voire une L3 dans l’hypothèse d’une dossier pluridisciplinaire extrêmement solide en Humanités) dans une discipline relevant des Lettres et Sciences Humaines, des Sciences Juridiques et Politiques, des Sciences Sociales ; mais aussi à toute personne ayant validé un niveau d’étude équivalent dans une formation d’ingénieur ou de Sciences Exactes, dans la mesure où il sera démontré dans la lettre de candidature qu’ont été étudiées de manière significative des disciplines supposant l’acquisition d’une culture générale et la pratique d’exercices de rédaction en langue française (dissertation, commentaire, essai…).

L’inscription en L2 sera accordée à l’issue d’une première année de classe préparatoire littéraire validée, à l’issue d’une première année de classe préparatoire commerciale validée à la condition de l’obtention de bons résultats en philosophie, voire à l’issue d’une première année de classe préparatoire scientifique à la condition de l’obtention de bons résultats en « français ».

**Dans tous les autres cas, l’inscription en L1 est recommandée.**

Ce document rassemble les informations disponibles à ce jour et sous réserve de modifications. Il ne s'agit nullement d'un document contractuel.

Les commissions pédagogiques et les règlements administratifs demeurent souverains et l'on ne saurait arguer du contenu de ce document pour invalider ou contester leurs décisions.